



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Financement des formations médico-sociales au lycée Rabelais (Paris 18ème)

Question écrite n° 37444

Texte de la question

Mme Danièle Obono interpelle M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur l'avenir de l'école de travail social, l'école de puériculture et de l'Institut de formation en soins infirmiers, établis ou domiciliés dans le lycée Rabelais, dans le 18ème arrondissement de Paris, dont les bâtiments sont aujourd'hui fermés et en attente de reconstruction. Le rectorat de Paris, soumis à la décision du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports de baisser la dotation horaire globale de l'académie de Paris, a décidé de se désengager des formations sanitaires et sociales de ces trois écoles, dont le financement pourrait être une responsabilité régionale. Cela représente la suppression de 35 places dans le diplôme d'État d'infirmière puéricultrice, 39 places dans le diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture, 80 places dans le diplôme d'État d'infirmier, et 48 places dans le diplôme d'État d'assistant de service social, formations dont la qualité est pourtant unanimement reconnue et pour lesquelles les demandes sont nombreuses chaque année. La disparition de ces formations serait une triple aberration, à l'heure où le Gouvernement annonce vouloir renforcer son système sanitaire face à la crise du covid-19, améliorer l'offre de formations professionnalisantes et renforcer l'offre pour les élèves issus de quartiers populaires, le bassin de recrutement de ce lycée étant tourné vers la Seine-Saint-Denis, territoire très carencé en matière de formations. Le lycée Rabelais a déjà eu à subir une fermeture précipitée à cause du mauvais état de son bâti, sans réelle concertation et réflexion sur l'avenir des personnels et des élèves, alors que les personnels alertaient depuis des dizaines d'années sur l'absence d'entretien des locaux par la région Île-de-France, quelle que soit l'appartenance politique des présidents de région : RPR, PS ou SL. Devant la mobilisation des enseignants, les étudiants ont pu être hébergés dans des lycées franciliens, les lycéens sont accueillis dans un bâtiment prêté par la mairie du 18ème, et ils pourront être accueillis dans un lycée provisoire qui sera construit devant le lycée à démolir et reconstruire. La suppression de ces places de formation, notamment dans Parcoursup pour infirmières et assistantes de service social, est inacceptable, mais il n'est pas encore trop tard pour que ces formations puissent être proposées à la rentrée 2021. Il est nécessaire, comme l'ont rappelé la plupart des syndicats enseignants et nombre d'élus locaux, qu'elles soient assurées dans les prochaines années dans cet unique lycée du 18ème arrondissement. La présidente de la région Île-de-France Valérie Pécresse ayant déjà adressé au ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports un courrier indiquant qu'elle ne sera pas en mesure de financer les formations pour septembre 2021, elle souhaite savoir quelle proposition il va apporter pour la sauvegarde de formations si importantes.

Données clés

Auteur : [Mme Danièle Obono](#)

Circonscription : Paris (17^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37444

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mars 2021](#), page 2487

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)